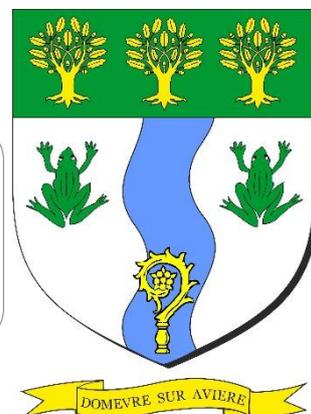


DECEMBRE 2021

DOMEVRE-SUR-AVIERE

LETTRE D'INFORMATION



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens (-nes),

Après une année éprouvante et désormais 20 mois avec ce virus, nous entrons dans la cinquième vague et dans la période des grands rassemblements festifs. Il faut anticiper et nous préparer à cette nouvelle menace pour en limiter l'impact. Nous sommes tous concernés. J'en appelle à la responsabilité de tous et j'invite chacun à se faire tester avant les fêtes ainsi qu'à éviter les grands rassemblements. La salle polyvalente sera louée lors des fêtes. Il faut maintenir un peu de convivialité mais je veillerai personnellement au respect des règles mises en place par les autorités publiques.

Par ailleurs, je vous rappelle que l'arrêté préfectoral précise sur la période du 24 décembre jusqu'au 3 janvier à 8h :

- Pas de consommation d'alcool sur les voies et espaces publics ;
- Interdiction des feux d'artifice et pétards sur la voie publique ;
- Interdiction du port, du transport et de l'usage d'objets contondants et coupants ;
- Interdiction de l'achat et du transport par des particuliers de carburants et tout produit inflammable dans tout récipient transportable sauf nécessité.

Nous devons préserver nos structures hospitalières fortement éprouvées. Notre meilleure arme, notre seule arme reste la vaccination qui nous protège contre les formes sévères de la maladie et nous n'avons plus le choix.

Je vous souhaite du fond du cœur malgré ce contexte morose d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bernadette Marquis

Médiathèque Bibliothèque

Elle sera fermée les mercredis 22 et 29 décembre. La prochaine ouverture est prévue le mercredi 5 janvier.

La municipalité a honoré le 15 décembre, le départ de Danièle Lorange, bénévole depuis quelques années. Nous saluons également la venue d'une nouvelle bénévole Agnès Vauthier qui vous accueillera à compter du 5 janvier 2022. Un grand merci à Danièle et bienvenue à Agnès.

Le Conseil Municipal a validé la mise en place du portail « La mallette numérique » via une convention avec le Conseil départemental, moyennant une participation de la commune de 0,15€ par habitant par an (60,30 € en 2022). Ce portail comprend des ressources électroniques variées couvrant différents domaines, comme par exemple de l'autoformation (langue, permis de conduire...) de la musique, des livres, 25 revues, presse, des films et un espace jeunesse sécurisé. Ces ressources seront accessibles en streaming (en contenu, donc non téléchargeables) L'offre sera évolutive. L'équipe de la bibliothèque va bénéficier de formation début 2022 afin d'accompagner les adhérents vers ce nouveau service qui permet via un code personnel sécurisé de consulter de l'information depuis son ordinateur à domicile. Ce nouveau service est gratuit pour tout adhérent.



Recyclage des sapins de Noël

Le SICOVAD renouvelle jusqu'au 16 janvier inclus la collecte des sapins de Noël qui seront transformés en compost. Seuls seront acceptés les sapins naturels, sans boule, guirlande, exempts de neige artificielle et de sacs à sapin. Le dépôt se situe rue d'Uxegney devant le cimetière.

Toutes les déchèteries fermeront à 16h le 24 et 31 décembre (fermeture totale les jours fériés)

Domèvre Animation Loisirs (DAL)

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, la soirée bière de Noël a été annulée.

DAL a revu l'organisation du spectacle de Noël des enfants : un spectacle sera proposé au printemps 2022 à la place de celui du 19 décembre.

Le père Noël a rendu visite au domicile des 35 enfants inscrits au spectacle annulé samedi dernier, un grand moment de bonheur et le choix de ne pas diffuser encore plus ce virus à 6 jours de Noël. Bravo à cette association qui a su rebondir dans l'urgence tout en donnant joie et émerveillement aux enfants lassés de contraintes qui n'ont que trop durées.



Cérémonie des vœux



Par prudence, nous n'avions pas programmé de cérémonie en décembre. Comme l'ensemble des autres communes du secteur, la cérémonie des vœux à Domèvre sur Avière est annulée en raison d'un contexte sanitaire défavorable. L'équipe municipale souhaite à l'ensemble des habitants de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022. En cas d'urgence, contacter le maire ou les adjoints (numéros affichés sur le panneau extérieur de la mairie)



La **prochaine réunion du conseil municipal** aura lieu le **jeudi 13 janvier à 20h** en mairie. Afin de bien gérer la distanciation imposée par la crise sanitaire, il est impératif que le public s'inscrive en mairie quelques jours avant la tenue de la réunion. La réglementation en vigueur à la date de la réunion sera appliquée.

La **prochaine réunion du Conseil Communautaire de la CAE** aura lieu le **lundi 24 janvier à 18h30**.

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver au quotidien l'actualité de la commune sur les supports suivants :

- au sein des panneaux d'information
- sur le site internet suivant : <https://www.domevre-sur-aviere.fr>
- et pour les flashes infos, n'hésitez pas à suivre la page Facebook : **Domèvre-sur-Avière infos**